



Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 17 juin 2019 à 12 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M<sup>mes</sup> et MM. les conseillers Nathalie Dépeault, Sylvie Ouellette et Jean-Yves Boulianne, sous la présidence du maire, M. Patrick Melchior, formant quorum. Étaient également présents M. Yves Deslongchamps, directeur général et M<sup>me</sup> Marielle Benoit, greffière.

#### **Première période de questions**

Aucune personne n'est présente.

#### **2019-307 Lettre de convocation du maire**

La lettre du maire convoquant cette séance extraordinaire est déposée.

#### **2019-308 Rapport de signification de l'avis spécial aux membres du conseil**

Le rapport de signification de l'avis spécial de convocation à la présente séance est déposé.

#### **2019-309 Adoption de l'ordre du jour**

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

### **Réglementation**

#### **2019-310 *Règlement concernant les séances du conseil municipal - Avis de motion***

Document : *Projet de Règlement concernant les séances du conseil municipal*, non daté.

M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement concernant les séances du conseil municipal* afin de modifier les dispositions sur le calendrier des séances ordinaires.

#### **2019-311 *Dépôt du projet de Règlement concernant les séances du conseil municipal***

Document : *Projet de Règlement concernant les séances du conseil municipal*, non daté.

M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault dépose le projet de *Règlement concernant les séances du conseil municipal* lequel prévoit modifier les dispositions sur le calendrier des séances ordinaires.



## Traitement des eaux

### 2019-312 Construction d'un réservoir pour les eaux de lavage - Rejet des soumissions

Documents : Procès-verbal d'ouverture des soumissions et analyse de conformité administrative datés du 27 mai 2019 et recommandation de la firme Les Services exp inc. datée du 30 mai 2019.

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public, deux soumissions ont été déposées;

CONSIDÉRANT que ces deux soumissions dépassent largement les sommes qui avaient été allouées à ce projet;

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham doit pourvoir à un financement supplémentaire afin de réaliser ce projet;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de rejeter l'ensemble des soumissions déposée dans le cadre des travaux prévus pour la construction d'un réservoir pour les eaux de lavage car celles-ci excèdent le budget alloué à ce projet.

## Travaux publics

### 2019-313 Travaux de construction de la rue des Glaïeuls phase 2 - Rejet des soumissions

Documents : Procès-verbal d'ouverture des soumissions daté du 7 juin 2019 et analyse de conformité administrative datée du 13 juin 2019.

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public, cinq soumissions ont été déposées;

CONSIDÉRANT que ces cinq soumissions dépassent largement les sommes qui avaient été allouées à ce projet;

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Yves Boulianne

ET RÉSOLU unanimement des conseillers de rejeter l'ensemble des soumissions déposée dans le cadre des travaux prévus pour la construction de la rue des Glaïeuls phase 2 car celles-ci excèdent le budget alloué à ce projet.

QUE ce projet sera réévalué pour l'année 2020.

## Planification et aménagement du territoire

### 2019-314 Travaux du Centre de la nature - Plans, devis et surveillance

Document : Dossier de la directrice du Service de planification et d'aménagement du territoire daté du 14 juin 2019.



Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que le mandat pour la confection des plans et devis et la surveillance des travaux de réfection du Centre de la nature soit octroyé à la firme Les Services exp inc. au coût de 18 500 \$ excluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-700-00-721.

**2019-315 Dérogation mineure - 1411, rue Jacques-Cartier Sud**

Document : Résolution CCU-190416-13 du Comité consultatif d'urbanisme datée du 16 avril 2019.

La greffière fait la lecture de la demande de dérogations mineures et invite les personnes présentes qui le désirent à intervenir sur cette demande.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal désirent reconsidérer la demande de dérogation mineure pour la marge latérale gauche;

CONSIDÉRANT qu'un avis public concernant cette demande a été publié sur le site Internet de la Ville de Farnham le 31 mai 2019;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'approuver la demande de dérogation mineure de la compagnie Entrepotage Farnham inc., propriétaire du lot 4 353 772 du cadastre du Québec, sis au 1411, rue Jacques-Cartier Sud, visant à permettre la construction d'un entrepôt avec une marge latérale gauche de 3,15 m, alors que les dispositions du *Règlement 458 de zonage* exigent une marge latérale minimale de 6 m, à la condition que le requérant installe une haie de cèdres sur la limite latérale gauche de sa propriété.

**2019-316 Demande de permis - 1411, rue Jacques-Cartier Sud**

Document : Résolution CCU-190514-14 du Comité consultatif d'urbanisme datée du 14 mai 2019.

CONSIDÉRANT la demande de permis déposée pour la construction d'un entrepôt sur l'immeuble sis au 1411, rue Jacques-Cartier Sud;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers d'autoriser l'émission du permis pour la construction d'un entrepôt sur l'immeuble sis au 1411, rue Jacques-Cartier Sud en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale, à la condition que le revêtement extérieur et les cadrages soient de couleur "Iced white" et les portes de couleur "Bright white".

**Seconde période de questions**

Aucune personne n'est présente.



### Informations des conseillers

Le maire cède la parole aux conseillers, lesquels ne s'expriment sur aucun sujet.

La séance est levée à 12 h 9.

---

Marielle Benoit, OMA  
Greffière

---

Patrick Melchior  
Maire